



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2067

Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2022 - Approbation de conventions

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme HENOCQUE Audrey

**SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2067 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA PROGRAMMATION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES 2022 - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant quatre nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques gratuits dans l'espace public, ainsi qu'une œuvre lumière à portée sociale et caritative autour de la tradition du lumignon.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

En 2022, la Fête des Lumières se déroulera du mercredi 8 au samedi 11 décembre et investira le cœur de la ville dans un périmètre central et sécurisé.

Le choix des projets portés par les associations s'appuie sur les fondamentaux suivants : création(s) lumière(s) qui peuvent être originale(s) ; variété du travail lumière avec une approche ciblée sur les objets, installations, mises en lumière architecturales et projections ; projets contemplatifs ou participatifs avec le public ; projets surprenants, poétiques, ludiques (détournements de matériaux ou de l'espace public) ; projets d'expérimentations lumières en lien avec de l'innovation technique ou technologique ; ouverture sur des métiers, techniques, univers variés (éclairage, conception lumière, arts plastiques, design, scénographie...).

A travers ces manifestations, les objectifs sont :

- proposer à la jeune création de venir enrichir la programmation artistique pendant les quatre soirs de la Fête des Lumières ;
- faire découvrir au public la variété et la richesse du travail sur la lumière avec des projets artistiques expérimentaux ;
- favoriser la convivialité, la proximité, l'interactivité, permettant la rencontre entre les habitants, les artistes et les œuvres ;
- développer l'inclusion et l'accessibilité de l'évènement ;
- valoriser le travail artistique avec une volonté de renforcer les possibilités d'accès à la culture à travers des actions de médiations en direction du public ;
- travailler l'ancrage territorial de l'évènement en collaboration avec les acteurs culturels et associatifs (Institutions culturelles, Structures d'éducation populaire, Acteurs de la Santé...).

Les projets présentés dans le tableau ci-dessous, proposés par des associations, viennent compléter la programmation qui vous a été présentée lors du conseil municipal du 20 septembre 2022 (délibération n° 2022/2029). Ils ont été retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec les orientations et les objectifs de la Fête des Lumières :

Organisation	Projet	Dates	Lieu.x	Coût total	Budget alloué
Meeercredi Prod	<p><b>Urban Oracle - Ultravioletto</b> : L'objectif artistique est de surprendre le spectateur avec une installation lumineuse spécifique au site, qui se révèle captivante grâce au rôle actif du public dans l'œuvre. En outre, les réponses de cet oracle contemporain représenté par <i>Urban Oracle</i>, sont impossibles à prévoir et amènent le spectateur à réfléchir sur la vie. L'espace qui entoure l'installation atteint un autre niveau d'expérience grâce aux éblouissements lumineux produits par l'œuvre.</p> <p>L'intelligence artificielle est entraînée avec de multiples citations des plus célèbres philosophes grecs et romains, combinées à des paroles de chansons hip-hop. Ce lien génère des réponses étonnantes.</p>	8 au 11 décembre	Allée Achille Lignon - 6ème arrondissement	22 000 €	22 000 €
Meeercredi Prod	<p><b>Firefly Field - Studio Toer</b> : Firefly Field est une installation hypnotique de points lumineux volants qui simulent les mouvements des lucioles. Cet arrangement minimaliste se compose de points lumineux LED logés dans des capsules transparentes soutenues par des tiges d'acier très fines, à peine visibles, qui fléchissent et font ressort avec le poids de la capsule, donnant à chaque luciole son mouvement imprévisible et naturel. Ce projet accompagnera les visiteurs dans leur cheminement entre les projets du Parc de la Tête d'Or.</p>	8 au 11 décembre	Parc de la Tête d'Or - 6ème arrondissement	28 181 €	16 000 €
Dolus & Dolus	<p><b>Alcove Ltd - Encor Studio</b> : Cette installation audiovisuelle est un dialogue constant entre l'isolement, l'émergence, la transformation d'un espace et son public qui interagit avec lui. Cette œuvre d'art utilise un container recyclé de vingt pieds comme canevas.</p> <p>Les perspectives du public sont brouillées par des films à cristaux liquides qui révèlent, cachent, floutent et composent un environnement à 360°.</p> <p>Véritable boîte lumineuse, l'installation joue sur les contrastes et le masquage des sources lumineuses. Une fois éclairés, ils se retrouvent à l'intérieur de l'œuvre par un effet de réflexion dans la vitre. Les barrières se ferment ensuite, les embrayant dans l'œuvre.</p>	8 au 11 décembre	Berges hautes / Quai de Serbie - 6ème arrondissement	68 675 €	20 000 €

Organisation	Projet	Dates	Lieu.x	Coût total	Budget alloué
AADN	<p><b>Caché dans la ville - Théoriz</b> : La forêt magique est une œuvre composée de plusieurs installations lumineuses aux disciplines diverses. En passant du micro-mapping, à la rétroprojection, à la performance ou à des objets lumineux. Le mot d'ordre de ce projet est participatif.</p>	8 au 11 décembre	Parc Blandan - 7 <sup>ème</sup> arrondissement	95 780 €	82 000 €
AADN	<p><b>Inside Out - Jakob Kvist</b> : Inside / Out est une œuvre de lumière dans sa forme la plus pure, qui atteint son apogée grâce à l'interaction entre la chromaticité de la lumière et la forme du bâtiment. L'installation se compose de simples sources lumineuses LED et de tubes de couleur chromatique, installés sur les fenêtres du bâtiment. Comme un reflet du passage du jour et du temps, l'installation représente un lever de soleil lumineux qui, lorsqu'il se fond dans l'atmosphère, crée une transition entre les couleurs jaune, orange et rouge, puis du magenta, au violet pour finir avec du bleu foncé. Le choix des couleurs chromatiques renvoie ainsi à la palette de couleurs de la nature et à la physique de la lumière, ainsi qu'à l'endroit même où l'art, la lumière et la technologie se rencontrent.</p>	8 au 11 décembre	Temple du change - 5 <sup>ème</sup> arrondissement	28 000 €	25 000 €
Zone Onze	<p><b>Menschen - Philippe Morvan</b> : Cette installation met en scène une collection d'objets recyclés et réutilisés, 960 lampes de poche récoltées au travers l'Europe. Cette diversité dans l'unité a incité l'artiste à prendre chaque lampe comme le symbole de la mémoire d'un individu d'ou le nom de l'installation : Menschen, qui signifie Humain en allemand. Cette couronne repose sur 8 piliers créant des arches et invitant le public à entrer au sein de l'installation où il découvre un véritable cabinet de curiosités ainsi qu'un manège lumineux et sonore. C'est aussi une installation mémorielle évoquant le souvenir d'un objet jadis présent dans chaque foyer pour guider, rassurer, rassembler et parfois surveiller ou contrôler. Menschen est un dispositif qui invite le public à l'immersion mixant arts, recyclage, histoire et technologie.</p>	8 au 11 décembre	Place des Célestins - 2 <sup>ème</sup> arrondissement	32 200 €	25 000 €

Organisation	Projet	Dates	Lieu.x	Coût total	Budget alloué
Seconde nature	<b>The Shape of Things to Come - Diego Ortiz x Hernan Zambrano</b> : The Shape of Things to Come est une installation artistique interactive qui utilise les données de la qualité de l'air sur un territoire donné. Elle invite le public à pénétrer une arche faite de plastique recyclé, et à y découvrir l'invisible : l'impact des humains sur l'atmosphère. En transformant la qualité de l'air en qualité de lumière, elle donne à voir cette problématique environnementale de manière interactive, mais aussi onirique et poétique.	8 au 11 décembre	Place Antonin Poncet – 2 <sup>ème</sup> arrondissement	53 350 €	30 000 €
LES SUBS, lieu vivant d'expériences artistiques	<b>Fête des Lumières aux SUBS - Nicolas Paolozzi / MODULE + Atelier des artistes en exil + Collectif AR</b> : Dans le cadre de la Fête des Lumières, un dialogue entre lumières, danse et musique est impulsé aux Subs. Un défi festif et interdisciplinaire que relèvent successivement deux équipes artistiques: l'Atelier des artistes en exil (8 et 9 décembre) et le Collectif AR avec des élèves du CNSMDL (10 et 11 décembre). Concerts, DJ sets, séquences chorégraphiées, la Verrière des SUBS se transforme en une salle de bal géant avec une installation lumière spectaculaire de l'artiste et architecte Nicolas Paolozzi / Module.	8 au 11 décembre	Les Subs - 1 <sup>er</sup> arrondissement	105 577 €	35 000 €

Les subventions présentées dans le tableau du délibéré seront créditées au compte des associations selon les procédures comptables en vigueur et les modalités suivantes :

- un acompte de 60 % peut être versé suite à l'approbation de la présente délibération ;
- le solde de la subvention sera versé au plus tôt un mois après la transmission des documents se rapportant au dernier exercice clos précédent celui sur lequel s'est porté la subvention, à savoir :
  - o le bilan et le compte de résultat certifiés ;
  - o le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes le cas échéant ;
  - o un rapport d'activité ;
  - o le ou les procès-verbaux de l'Assemblée Générale.

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de Covid-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement. L'association pourra toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, qui prévoit l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé, lorsque la subvention dépasse la somme de 23 000 euros ;

Vu lesdites conventions ;

Vu la délibération n° 2022/2029 du Conseil municipal du 20 septembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

**a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS : Tableau – 3 premières lignes**

- lire :

«

Organisation	Projet	Dates	Lieu.x	Cout total	Budget demande
<b>Meeercredi Prod</b>	<i>Urban Oracle - Ultravioletto</i>	8 au 11 décembre	Allée Achille Lignon - 6 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>22 000 €</b>	<b>22 000 €</b>
<b>Meeercredi Prod</b>	<i>Firefly Field - Studio Toer</i>	8 au 11 décembre	Parc de la Tête d'Or - 6 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>28 181 €</b>	16 000 €
Dolus & Dolus	<i>Alcove Ltd - Encor Studio</i>	8 au 11 décembre	Berges hautes / Quai de Serbie - 6 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>68 675 €</b>	20 000 €

»

- au lieu de :

«

Organisation	Projet	Dates	Lieu.x	Cout total	Budget demande
<b>Ultravioletto</b>	<i>Urban Oracle - Ultravioletto</i>	8 au 11 décembre	Allée Achille Lignon - 6 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>19 230 €</b>	<b>12 000 €</b>
<b>BAAM</b>	<i>Firefly Field - Studio Toer</i>	8 au 11 décembre	Parc de la Tête d'Or - 6 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>53 000 €</b>	16 000 €
Dolus & Dolus	<i>Alcove Ltd - Encor Studio</i>	8 au 11 décembre	Berges hautes / Quai de Serbie - 6 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>67 160 €</b>	20 000 €

»

**b) - Dans le DELIBERE :**

- lire :

2- « La dépense correspondante, soit **255 000 euros**, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 023, nature 65748. »

- au lieu de :

2- « La dépense correspondante, soit **245 000 euros**, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 023, nature 65748. »

**DELIBERE**

- 1- La programmation de la Fête des Lumières 2022 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.
- 2- La dépense correspondante, soit 255 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 023, nature 65748.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET